

THIERACHE TERRE DE TOURNAGES
DEPLOIEMENT DU PROJET

L'an deux mille vingt-trois le 26 octobre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Rozoy-sur-Serre, au siège de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 8, Représentés : 3, Votants : 11

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, Mme Christelle MAES, M. Jean-François PAGNON et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Vincent LAMOUREUX par Mme Marie DETERME, M. Laurent MARLOT par M. Eric DONNAY et M. Jean-Pierre PREVOT par Mme Marie-Claire FORTIN.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick DUMON, M. Jean-Luc EGRET, M. Gilles QUEILLE et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Patrick FEUILLET.

En 2022, le PETR a développé une identité de marque originale, déclinée sur des supports de communication, à destination de tout professionnel intéressé par un tournage en Thiérache : scénariste, réalisateur, repéreur, producteur ... Celle-ci doit désormais être présentée officiellement pour, sur cette base, animer un collectif d'acteurs dans le but de faire rayonner le territoire et ses atouts.

Une 1ère phase de lancement et promotion de la marque est proposée autour des actions suivantes :

- 1 événement pour les partenaires ayant participé au projet et à rayonnement régional (type conférence/débat) programmé le 23 novembre 2023 au cinéma d'Hirson
- Animation de réseaux sociaux & Relations presse pour la conception et la valorisation de l'événement : recherche de partenariats, rédaction de contenu, conception, impression de supports de communication, participation à des salons professionnels, etc...
- La mise en place d'une exposition photo itinérante à partir du travail réalisé par le photographe missionné pour la création du site. (Diffusion envisagée à partir du 2e trimestre 2024 auprès des communes intéressées et volontaires.)

Le coût de ce projet est estimé à 31 250 euros HT pour lequel une participation de l'Union Européenne au titre du Programme Leader est sollicitée à hauteur de 80%. Le solde sera supporté par le PETR du Pays de Thiérache.

	Montant HT (€)	Taux (%)
FEADER	25 000 € HT	80 %
Autofinancement PETR du Pays de Thiérache	6 250 € HT	20 %
Total	31 250 € HT	100%

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le projet de lancement de la marque « Thiérache, terre de tournages » ;

VALIDE le coût prévisionnel du projet ainsi que le plan de financement présenté ;

SOLLICITE les financements auprès de l'Union européenne au travers du programme LEADER à hauteur de 80% ; le solde sera supporté par le PETR du Pays de Thiérache ;

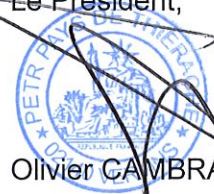
AUTORISE le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ce projet ;

PRECISE que les crédits nécessaires à ce projet sont prévus au Budget Primitif 2023, aux chapitre et articles correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Le Secrétaire de séance,



Olivier CAMBRAYE

Patrick FEUILLET

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le